

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 28/02/2024, le Conseil d'Administration de l'Association Départementale
« Office Central de la Coopération à l'École de l'Hérault » s'est réuni à Valros,
sous la présidence de Monsieur DUBEL Cyril

Le CA de l'OCCE 34 délègue les pouvoirs ci-dessous à Mr ou Mme

Et à Mr ou Mme

Et révoque les pouvoirs à Mr ou Mme

au sein de la coopérative (ou du foyer) existant dans son établissement scolaire ouvert au

Nom de l'école :

Adresse :

Ville :

N° compte bancaire :

Accès internet POP Assoc non ou oui Tél portable :

Le titulaire du compte est l'OCCE 34, représenté par le Trésorier de l'Association
Départementale. La présente délégation est accordée au(x) mandataire(s) de la coopérative
à titre permanent et n'aura pas à être renouvelée chaque année.

En aucun cas, il ne pourra la transmettre à une tierce personne. Elle ne prendra fin que par
délibération du Conseil d'Administration de l'Association départementale.

Cette délibération a été prise à l'unanimité.

Pour extrait, certifié conforme :

Le (la ou les) mandataire(s)
de la Coopérative scolaire,
ou du Foyer coopératif

Le mandataire de l'Association départementale



A RETOURNER UNE COPIE à L'OCCE34 TAMPONNEE PAR L'AGENCE BANCAIRE

Office Central de la Coopération à l'École de l'Hérault

Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

VEAS Parc 2000 - 34080 MONTPELLIER

Tél. : 04 67 63 04 92 - Fax : 04 67 63 04 92 - ad34@occe.coop

Site Internet : www.occe.coop/ad34

